

Comité d'Intérêts de Quartier du Domaine de Chantegrive

6, impasse des Colverts 13820 ENSUES LA REDONNE ☎ 04.42.45.95.15
Email : cia.chantegrive@free.fr Site Internet : <http://cia.chantegrive.free.fr>

Bulletin d'information N° 4

Edito :

N'en jetez plus la rue est pleine! ...La déchetterie existe! ... je l'ai utilisée, on peut y jeter tout ce que l'on veut : des télé, des branches, des batteries, des gravats, de l'herbe...c'est la fête ! Vous pouvez me croire, c'est beaucoup plus propre et plus respectueux de notre environnement de proximité que de faire déborder les **poubelles**. Qui aime voir les **poubelles** déborder, qui aime voir des encombrants (table, fauteuil de jardin, télévision, et j'en passe...) déposés aux abords des **poubelles** ? **Civisme et respect** sont les deux « mamelles » de la vie collective. Que penser en voyant le spectacle d'une **poubelle** pleine, le couvercle ouvert avec une couche de sacs supplémentaire. La télé à toutes les **poubelles** ! C'est mieux que l'ADSL ! Les solutions existent. Ne jetons pas nos cartons sans les plier, ils prennent trop de place. Si le container est plein, gardons notre **poubelle** une journée au garage (si les couvercles sont ouverts les chiens se font un plaisir d'éventrer les sacs et en mettent partout !) Portons nos encombrants à la déchetterie ... de la même façon que nous sommes allés les chercher au magasin quand ils étaient neufs ! La grive m'a dit : « Y a des coups de bec qui se perdent ! » Un éboueur a été blessé par des projections d'acide à cause d'une batterie de voiture jetée dans une benne. Une batterie contient de l'acide sulfurique et du plomb ... l'acide est très dangereux pour la sécurité des personnes, quant au plomb, il est très polluant pour notre environnement.

En résumé, voici le nouveau « code de la rue » :

Les couvercles des **poubelles** doivent rester fermés,

Les encombrants (meubles, branches, herbe, gravats) à la déchetterie seront jetés.

De Chantegrive nous ferons un quartier propre et sympa, avec un peu de volonté,

La bonne humeur au coin des rues, ne sera pas du superflu.

P. N

« CHANTEGRIVE » lotissement résidence, ou annexe de la déchetterie ?

Parfois on pourrait le croire. Poubelles qui débordent de « choses » qui pourraient être amenées à la déchetterie ; feuillages qui dépassent des containers, sans compter les chaudières et autres ballons d'eau chaude, cartons, surtout pendant la période de Noël car il faut bien sûr tout évacuer le jour même, ça ne peut pas attendre. De ce fait, les ordures ménagères : déchets de poisson, coquilles d'huîtres, etc.. ne trouvent de place que sur les trottoirs pour le plus grand plaisir des chats et des chiens. Vous avouerez que c'est un beau spectacle pour les visiteurs !



Un jour férié à Chantegrive



Les garages sont trop encombrés.



Les restes du chantier, à l'extérieur c'est mieux !



Le 25 décembre 2004, quel bonheur !

Par manque de place, il nous est impossible de diffuser tous les exemples montrant à quel point les gens sont dépourvus de civisme et de communautarisme. Si vous reconnaissez le container que vous avez l'habitude d'utiliser, ne prenez pas ombrage car il en est malheureusement, de même dans tout le lotissement. Résidents de Chantegrive, il est grand temps de réagir. Faisons respecter notre droit au bien-être, en ne laissant pas faire n'importe qui, n'importe quoi. Facilité n'est pas synonyme de propreté ; ce qu'il faudrait à l'esprit toujours garder.

Arrosage des jardins privés...

Voulez-vous payer pour votre jardin l'eau d'arrosage au même prix que celui de votre consommation domestique ? Cette question revient très souvent à l'ordre du jour. Pour y répondre, nous avons chargé notre plus fin limier en la matière d'enquêter auprès du Canal de Provence directement concerné. Il nous a été répondu qu'une étude de faisabilité pourrait être lancée, si le potentiel de raccordement sur Chantegrive et l'ensemble de la commune s'avère important. Il existe pour le moins trois bonnes raisons à utiliser le Canal de Provence

1. **Ecologie** : l'eau est disponible en quantité suffisante et moins traitée, d'où une moindre pollution des sols.
2. **Sécurité** : une antenne en bordure de nos massifs forestiers est envisageable, renforçant ainsi la lutte contre les incendies.
3. **Financier** : le prix de cette eau d'arrosage est presque cinq fois moins élevé que celle que nous consommons actuellement.

Nous vous proposons une estimation des économies réalisables ci-après ; calcul pour un petit jardin avec piscine (100m² pelouse + 35ml haie + 3 massifs), en équivalence à un jardin moyen sans piscine (150m² pelouse + 45ml haie + 3 massifs). Une consommation de 300m³ annuelle, correspondant à ces jardins, a été prise en compte pour ce calcul :

- Compteur domestique = 787 €
- Compteur espaces verts = 556 €
- Canal de Provence = 180 €

Les frais de raccordement au Canal de Provence sont d'environ 1500 à 2000 €, ce qui représente pour notre exemple un amortissement de 3 ou 5 ans, en fonction du compteur actuellement utilisé et un gain de 380 à 610 € / an. L'abonnement annuel est d'environ 105 €. Le prix du m³ consommé revient à 25 centimes d'euro.

Bien entendu, le CIQ ne peut à lui seul prendre de telles responsabilités. Aussi a-t-il transmis le dossier à la municipalité, en la personne de Mme TABONE, qui a trouvé la démarche très intéressante, avec la promesse de s'y pencher sérieusement. Affaire à suivre de très près...

La motivation de tous les acteurs (particuliers, associations, organismes publics, sociétés d'économie mixtes, etc...), pour notre commune, un volume de 400 raccordements particuliers, en plus des instances publiques (mairie, conservatoire du littoral), est un facteur déterminant pour qu'un dossier puisse aboutir au yeux de la Société du Canal de Provence.

Le saviez-vous !

L'association « Patrimoine Côte Bleue », dont le nouveau président est M. Roger BARRACHIN et qui a pour objectif principal la lutte contre les pollutions sonore (aéronefs) et atmosphérique (pétrochimie et autres) a repris ses activités à partir du mois de novembre 2003. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat :

Patrimoine Côte Bleue – 9, Allée de la Falaise – 13820 Ensues la Redonne ☎ : 04.42.45.79.25

Espaces verts...

« Star jardins » est la nouvelle entreprise qui s'occupe de nos espaces verts ; dommage qu'après avoir taillé les haies et coupé l'herbe personne ne pense à ramasser ce qui traîne par terre et qui, après un bon coup de mistral, vient flotter dans les piscines et se perdre dans les jardins.

Le CIQ souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents de Chantegrive.

Rejoignez-nous...



C.I.Q du Domaine de Chantegrive **BULLETIN D'ADHESION Année 2003/2004**

Je souhaite adhérer au Comité d'Intérêts de Quartier et verse une cotisation annuelle de 10€. (Libellez votre chèque et envoyez-le à l'adresse ci-contre) :

CIQ du Domaine de Chantegrive – 6, impasse des Colverts
13820 ENSUES-LA-REDONNE ☎ 0442459515 :
ciq.chantegrive@free.fr

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

☎.....Email.....

Signature

Déclaré conformément à la Loi du 1^{er} juillet 1901 en S/Préfecture d'Istres sous le n° 0134009129 Le 06/09/2001